

<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article288>



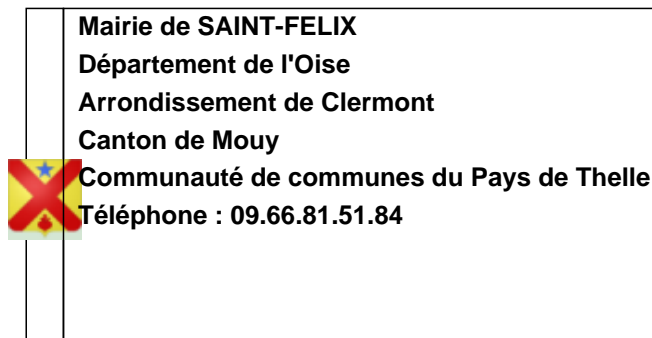
Conseil Municipal du Lundi 2 octobre à 19 heures

- Saint Félix, notre village
- La Mairie
- Compte-rendus des Conseils Municipaux
- Année 2017
-



Date de mise en ligne : mardi 17 octobre 2017

Copyright © Saint Félix, notre village en Picardie (60370) - Tous droits
réservés



Conseil Municipal du lundi 2 octobre 2017 à 19 heures

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

Absents excusés : Jean-Claude Lafine, Chantal Letombe, Magaly Combes, Lionel Confrère, Christophe Chaumeau, Michel Rouillé.

Ordre du jour :

Conclusions diagnostic assainissement

La conclusion du diagnostic assainissement est en Mairie et est communiquée à la Thelloise qui gère maintenant ce dossier. En effet aujourd'hui nous n'avons plus la compétence assainissement. Nous ne pouvons plus payer les factures en cours et la communauté de communes n'a pas à l'heure actuelle récupéré le budget !!! Notre choix, pour la future station était des filtres plantés de roseaux, la Thelloise envisage plutôt notre raccordement sur la station de Hermes... Quel sera l'impact sur nos factures d'eau ?

Compétence périscolaire

Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Thelloise propose de reprendre la compétence périscolaire. Le CM à l'unanimité refuse de donner cette compétence. Voir en fin de page une déclaration lue lors de ce conseil municipal.

Indemnités du comptable du Trésor

Elle s'élève à 373Euros37. Vote : 7 pour ; 1 contre

Règlement PLU

Une réunion est prévue le 24 octobre, dernière réunion avant sa présentation aux habitants.

Divers

SE60 Diagnostic Énergie :

27 septembre : Diagnostic énergétique par le SE 60. Il concerne l'école et la Mairie.

Brocante :

Elle a eu lieu avec une affluence moindre malgré le beau temps, comme d'habitude certains vendeurs étaient ravis, d'autres moins....

Journée du patrimoine au moulin :

Beaucoup de monde pour cet agréable événement, accompagné d'un marché artisanal. Les « guides bénévoles » n'avaient plus de voix en fin de journée... (voir photos [ICI](#)

[<http://saint-felix-notre-village.fr/piwigo/index.php?/category/122>] et vidéo [ICI](#)

[<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article283&lang=fr>)]

Abribus :

Enfin il est arrivé sur la place....

Filet sur le city stade :

Lui aussi (il est installé), sera-t-il suffisant pour contrer les tirs « puissants » ?

Caméra de surveillance :

Toujours en signature à la préfecture depuis novembre 2016....Un espoir : commission le 18 octobre...

Fibre à l'école

Un peu comme le point précédent, SFR n'a pas pu installer la fibre car le fourreau qui traverse la route ne permet pas le passage de cette fibre !!! Orange rejette le problème sur la mairie... Ce problème sera-t-il résolu prochainement, après 1 an de démarche ?

Marché du terroir de Bresles

Il a été inauguré le vendredi 29 septembre devant une foule nombreuse. Il aura lieu tous les derniers vendredis du mois, de 16h30 à 19h30 (prochains : 27/10-24/11-22/12)

Halloween

Rendez-vous à la salle des associations le 31 octobre à 16h00, avant le défilé. (Voir [ICI](#)

[<http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/jpg/halloween001.jpg>])

Expo de peinture

La mairie et l'association Prox'Art ont organisé une exposition de peinture à la salle des associations les 23 et 24 septembre. De nombreux visiteurs le samedi, très peu le dimanche...(Voir photos [ICI](#)

[<http://saint-felix-notre-village.fr/piwigo/index.php?/category/123>)]

Déclaration au conseil municipal du 02 octobre 2017 de Daniel Lebegue concernant le transfert de compétence du périscolaire à la Thelloise.

Le risque du transfert de cette compétence « optionnelle » est grand pour notre commune. En effet le fonctionnement du périscolaire nous échapperait : ce sont des personnes extérieures à la commune qui décideraient.

Ces personnes seraient décisionnaires pour les conditions d'accueil (horaires, tarifs, inscriptions, dates d'ouverture, lieu d'accueil...)

De plus la loi NOTRe prévoit la mise à disposition des agents à l'intercommunalité ; leurs postes sont menacés, leurs conditions de travail modifiées (déplacements, frais de déplacement non pris en compte...).

Nous ne disposerons plus de notre bâtiment (mise à disposition à l'intercommunalité). Actuellement ce bâtiment est prêté à une association.

D'autre part j'ai des incertitudes concernant l'entretien des locaux et du matériel et ne connaît pas l'impact économique de ce transfert.

J'aurais souhaité avant de me prononcer avoir l'avis du personnel et des parents.

Pour tous ces points, je vote contre ce projet non préparé, non discuté avec le conseil communautaire. (Sûrement trouverait-on des avantages aux transferts de compétences si l'on mettait tout sur la table, qu'on prenne son temps et qu'on ait des garanties)

Le Maire,
Patrick VONTHRON